



Programme des Nations Unies pour la Formation à la Gestion des Catastrophes

DMTP



Qu'est ce que le DMTP?

- Un concept développé en 1989/1990
- Conçu comme un programme inter-agences
- Avalisé par la resolution 46/182 adoptée par l'Assemblée Générale en 1991
- Géré conjointement par l'UNDP et l'OCHA de 1990 à 1998
- Transféré de l'OCHA à l'UNDP en 1998



La mission du DMTP

- **Améliorer les interactions et la coopération au sein du système des Nations Unies afin de mieux répondre aux besoins résultant des désastres.**
- **Etablir un lien entre les désastres et le développement au sein des Nations Unies, ainsi qu'avec les Gouvernements Nationaux et la Communauté Internationale.**



Les objectifs

- **Mettre en place une plate-forme visant à réunir les différentes agences des Nations Unies autour des problèmes et des préoccupations communes relatives aux crises, désastres naturels et situations d'urgence.**
- **Etablir un système permettant aux Nations Unies d'aider à la construction d'une capacité nationale pour faire face aux désastres et à gérer les risques.**



Les résultats souhaités

- Les bureaux locaux ont établi, dans les pays prédisposés aux désastres, des programmes de préparation et de réponses à ces désastres , incluant des partenariats et relations entre les différentes agences.
- Les systèmes et arrangements nationaux relatifs à la réduction des risques liés aux désastres ont été étendus.



Les acteurs clés du programme:

- **Les bureaux locaux et agences des Nations Unies.**
- **Les gouvernements d'accueil jouant un rôle dans la gestion des risques liés aux désastres.**
- **Les autres partenaires/collaborateurs des Nations Unies – donateurs, ONGs, Croix rouge.**



Approche:

- Permettre la familiarisation et sensibilisation aux difficultés résultant des désastres.
- Focaliser sur des thèmes qui adressent des besoins et préoccupations inter-agences.
- Créer un rapport avec, et soutenir la formation dans des autres agences.
- Réunir les parties prenantes appropriées et établir entre elles un dialogue visant à la résolution des problèmes en cause.
- Utiliser les ressources des agences afin de mettre en oeuvre les programmes établis.



Les éléments du programme

- **Ateliers de formation**
- **Développement du matériel de formation**
- **Assistance en matière de formation, dans le cadre de l'établissement de programmes relatifs au développement de la capacité dans la gestion des catastrophes.**
- **Recherche et gestion de l'information**



La gestion du DMTP

- Intégré au sein du bureau de l'UNDP pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR)
- Administré par un secrétariat basé à Genève
- Supervisé dans sa gestion par le comité consultatif du DMTP



Agences et organisations membres du DMTP

Agences Multilatérales et Système Onusien

FAO	UNCTAD	UNOPS
BIRD	PNUD	UNSC
ILO	PNUE	UNV
IOM	UNESCO	PAM
SIRD Secretariat	UNFPA	OMS
BCAH	HCR	OMM
OHCHR	UNICEF	
CNUEH(habitat)	UNITAR	



Quelques exemples de réussites

- **Accélération dans la prise de conscience sur le fait que les formations relatives aux désastres constituent un outil indispensable au développement de la capacité à réagir aux désastres naturels.**
- **Production de matériaux de formation portant sur plus de 25 sujets, traduits en 7 langues.**
- **Etablissement, par les bureaux locaux des Nations Unies, d'équipes de gestion des désastres et de plans d'urgence, coordonnés de manière efficace en cas de désastres.**
- **Augmentation de la capacité des gouvernements dans le domaine de la gestion des risques résultant des désastres.**



Pour plus d'information...

Visitez notre site:

<http://undmtp.org>